

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 95 (1950)
Heft: 5

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATIONS

Société Suisse des Officiers

CONCOURS D'ORIENTATION DE NUIT 1950

Le premier concours fédéral d'orientation de nuit de Macolin en 1948 s'est, dans l'ensemble, fort bien déroulé. En 1949, diverses sections cantonales ou locales ont, elles aussi, organisé avec succès de tels concours.

Le comité central et la Commission des sports de la Société Suisse des Officiers considèrent que les concours d'orientation de nuit sont une contribution importante à l'activité hors service des officiers, ceci d'autant plus que l'infériorité aérienne de notre armée nous impose de faire de nuit la plupart de nos mouvements et déplacements.

La société des officiers d'Aarau, qui a, l'an dernier, organisé de façon très réussie un concours intercantonal, a été chargée de préparer le second concours fédéral de la S. S. O. Les préparatifs sont déjà en cours et les enseignements recueillis dans les manifestations analogues précédentes seront mis à profit. Les organisateurs s'efforcent de donner à la rencontre de cette année un aspect instructif et nouveau. De façon à permettre aux intéressés de s'entraîner suffisamment à temps et pour éviter tout risque de superposition avec des réunions cantonales ou locales, nous vous donnons immédiatement ci-dessous les grandes lignes de cette manifestation :

1. **Date :** 11-12 novembre 1950.
2. **Lieu :** Aarau.
3. **Distance :** 14 km. environ.
4. **Force des patr. :** deux officiers.
5. **Catégories :** A. Patr. d'Elite des sociétés d'officiers. Les deux participants doivent appartenir à la même sct. — B. Patr. Lw. et Lst. des sociétés d'officiers. Les deux participants doivent appartenir à la même sct. — C. Patr. d'Elite d'unités. Les deux participants doivent appartenir à la même unité (ou E. M.). — D. Patr. d'unités de Lw. ou Lst. Les deux participants doivent appartenir à la même unité (ou E.M.).

Les cat. C. et D. ont été créées pour permettre aux officiers qui le désirent de choisir leur camarade dans leur propre unité. Cependant si les deux participants d'une patr. d'unité appartiennent aussi à la même section, ils concourront pour leur section en cat. A. ou B.

Si des patr. sont constituées par des participants de classes d'âge différentes, c'est l'âge du plus jeune participant qui sera déterminant.

6. Divers : Tous les participants doivent être membres d'une Société d'officiers. — Le règlement du concours, ainsi que les formulaires d'inscription seront envoyés aux sections à la fin juin.

Genève, Berne et Aarau, le 27 avril 1950.

SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS,

Pour le Comité Central :

Le Président

Colonel DE HALLER.

Pour la Société d'Officiers d'Aarau :

Le directeur technique des concours :

Major K. HALLER.

Pour la Commission des Sports :

Le Président :

Lt-Col. WEBER.

Association suisse des officiers de renseignements.

3e EXCURSION SUR LES PLAGES ET CHAMPS DE BATAILLE DE NORMANDIE

du samedi 12 au dimanche 20 août 1950

Le succès qu'ont eu nos précédentes excursions nous a incité à en organiser une troisième et dernière cette année. Nous prendrons nos quartiers, comme les années précédentes, à Caen où la Cité universitaire nous offre des conditions avantageuses de logement et de pension. C'est de cette ville que nous effectuerons en autocars nos visites des plages de débarquement et des champs de bataille sous la direction d'officiers ayant pris part aux combats. Ces excursions ont lieu en général le matin, de telle sorte que les participants aient encore largement le temps, le reste de la journée, de faire connaissance avec le paysage normand et sa population.

Programme

Samedi 12 août :

dép. de Genève	2113	de Berne	2040	de Zurich	1945
Lausanne	2219	Neuchâtel	2132	Bâle CFF	2130
via Vallorbe		via Les Verrières		via Belfort	

Dimanche 13 août :

arr. à Paris-Lyon 0625 Paris-Lyon 0615 Paris-Est 0620
Transfert à la gare Saint-Lazare et petit déjeuner.

0850 départ direction Caen, déjeuner au wagon-restaurant ;

1201 arrivée à Caen, prise des quartiers. Après-midi visite de la ville, douloureusement sinistrée, sous la conduite d'un guide.

Lundi 14 août : Etude de l'engagement de la division aéroportée britannique près de Bénouville et visite de la plage de débarquement « Sword beach ». Après-midi à la libre disposition des participants.

Mardi 15 août : Etude du débarquement et de la progression en direction de Caen d'un bataillon canadien ; visite de la plage « Juno beach » et du « Port Winston » ; bains de mer.

Mercredi 16 août : Visite des positions de défense allemandes dans le secteur de débarquement américain « Omaha beach » et reconstitution des combats qui s'y déroulèrent du 6 au 10 juin 1944 ; lunch sur la plage. Après-midi visite de la ville de Bayeux, épargnée par les combats et indemne de destructions ; visite de sa remarquable cathédrale et de la célèbre tapisserie de la reine Mathilde.

Jeudi 17 août : Excursion au Mont-Saint-Michel, en passant par Saint-Lô-Coutances-Avranches, région de la percée décisive d'août 1944. Déjeuner au Mont-Saint-Michel célèbre lieu de pèlerinage ; visite de l'ancien couvent de Bénédictins. Après-midi retour à Caen.

Vendredi 18 août : Etude de la bataille de chars de l'Odon, à l'ouest de Caen et des combats qui eurent lieu à proximité immédiate de la ville. Après-midi excursion à Trouville et Deauville : bains de mer et courses de chevaux.

Samedi 19 août : 0930 départ de Caen, déjeuner au wagon-restaurant. 1246 arrivée à Paris ; visite de la ville et de Notre-Dame, du Dôme des invalides et de la Tour Eiffel. Prise des quartiers dans de bons hôtels ; dîner. Soirée à la convenance des participants.

Dimanche 20 août : Petit déjeuner ; transfert aux gares de départ ; déjeuner au wagon-restaurant.

dép. de Paris-Lyon	0910	Paris-Lyon	0910	Paris-Est	1205
Arr. à Lausanne	1741	Neuchâtel	1754	Bâle CFF	2010
Genève	1901	Berne	1903	Zurich	2310

Conduite militaire du voyage : Major Eddy Bauer, Neuchâtel
Professeur à l'école militaire du Polytechnicum.

Prix du voyage : Fr. s. 230.—. Délai d'inscription : 31 juillet 1950.

Dans ce prix sont compris : le billet de chemin de fer en 2^e classe et la réservation des places de la frontière suisse à Caen et retour, le logement dans des chambres à deux lits à la cité universitaire de Caen et dans un hôtel de Paris, tous les repas pris au wagon-restaurant, à Paris et à Caen ainsi que lors des excursions (sans la boisson), les transports en autocars de Caen sur les champs de bataille (env. 800 km.), la visite de la ville de Paris, les frais du passeport collectif, les honoraires aux officiers étrangers et suisses, un exemplaire de la carte Michelin N° 102 des champs de bataille de Normandie, et tous les pourboires.

Dispositions générales

Les officiers n'appartenant pas à notre association peuvent également participer à l'excursion.

Tout participant qui s'annonce dans les délais recevra un titre justificatif lui permettant de voyager de son domicile à la station frontière et retour en civil à demi-taxe.

Pour participer au voyage, chacun doit être en possession d'un passeport en bon ordre ou périmé pour autant qu'il ne soit pas antérieur au 1.10.45 ; à défaut, une carte d'identité avec photo, que l'on peut se procurer à la chancellerie communale suffit.

Le montant de fr. 230.- doit être versé sur notre compte de chèques postaux III 16902 jusqu'au plus tard le lundi précédent le début du voyage. Qui désire rester à Paris doit être en possession d'un passeport individuel en bon ordre et mentionner sur son inscription qu'il désire rentrer individuellement.

Devises

L'importation en France de francs suisses n'est pas limitée, en revanche leur montant doit être déclaré à la frontière et inscrit dans le passeport par le fonctionnaire des douanes. Le change en France ne peut se faire que dans un bureau concessionné ou une banque, et doit être mentionné sur le passeport. Au retour en Suisse, peuvent au maximum être ramenés fr. fr. 25 000.—.

Ceux qui désirent partager avec leur épouse les joies de notre voyage, dont toutes les excursions militaires sont facultatives, peuvent loger à *Langrune* (à 10 km. au nord de Caen) sur la plage même, où nous réserverons des chambres à l'hôtel Beausite. Le prix de tel arrangement est augmenté de fr. 40,— par personne et le délai d'inscription est échu le 15 juillet déjà. Les dames peuvent également participer à nos excursions en autocars.

S'adresser avant le **31 juillet** au Plt. Jacob Ramp, Neufeldst. 103, Berne.